

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration
tenue le 1^{er} décembre 2010 dans les locaux du LOREM****Personnes présentes :**

Edmond Bonan, Olivier Cahen, Gérard Cardon, Daniel Chailloux, Gérard Del Vecchio, Daniel Delage, Rolland Duchesne, Pierre Hazard, Roger Huet, Antoine Jacquemoud, Roger Jauneau, Pierre Meindre, Pierre Parreaux, Agostinho Vaz-Nunes

Personnes excusées :

Clerc Charles, Magna Henriette, Mélik Michel, Métron Gérard

Invité à la séance :

Pascal Morin

En préambule le président A. Jacquemoud informe le Conseil que la réunion de ce soir sera enregistrée pour faciliter la rédaction du compte-rendu.

Pierre Hazard, secrétaire du SCF, assure le secrétariat de la réunion.

Le Président, A. Jacquemoud déclare la séance ouverte à 19h30.

En sa qualité de Président et au vu des échanges de mails sur la liste de discussion "CASCF" des membres du CA, Antoine Jacquemoud souhaite modifier l'ordre du jour de la réunion et aborder en priorité les discussions et échanges par mails interposés initiés par Gérard Del Vecchio, membre du CA.

Il donne la parole à Gérard Del Vecchio après lui avoir demandé de s'exprimer sur les reproches qu'il exprime envers Daniel Chailloux et Pierre Meindre. Un échange de points de vue plus ou moins tendus et divergents s'instaure entre les intervenants. Gérard Del Vecchio se lève et quitte la séance à 20h00.

La conversation se poursuit sur la suite à donner pour l'utilisation et les réglages des projecteurs Panasonic.

Le président en profite pour remercier Pierre Meindre et Michel Mélik sur leurs échanges techniques et constructifs sur les notions de colorimétrie à considérer à l'avenir.

Roger Jauneau réaffirme son souhait de voir se former des équipes pluridisciplinaires.

Pascal Morin propose de disposer d'une « check list » simplifiant l'utilisation répétitive du matériel.

Il est convenu que des séances de formation à l'utilisation des projecteurs et de l'ordinateur seront programmées très prochainement. Agostinho Vaz-Nunes est tout à fait favorable à ce que ce cycle de formation se déroule au Lorem.

La sonde ColorMunki Photo nouvellement acquise par le Club est très certainement porteuse d'espoirs d'amélioration rapide.

Pierre Parreaux demande si la sonde ColorMunki pourra être employée par les membres du Club. Antoine Jacquemoud confirme que ce matériel est à la disposition des membres du Club, sous réserve de remplir la fiche de sortie du matériel.

Il est 20h45. Le Président considère que cette mise au point est terminée et que le Conseil d'Administration peut reprendre l'ordre du jour initial.

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU C.A. DU 03.11.2010

Avant de voter, Daniel Chailloux propose que les comptes-rendus de Conseil d'Administration et de Bureau, après qu'ils aient été approuvés, soient rendus accessibles dans le site du club, dans les pages « membres ». Pierre Meindre est d'accord et apportera les modifications nécessaires.

De même le Conseil d'Administration convient (sans vote), que les enregistrements audio ne servent qu'aux rédactions des comptes-rendus et seront effacés de la carte de l'enregistreur après approbations. Seuls les comptes-rendus écrits font foi.

Résultats du vote sur le compte-rendu de la séance Conseil d'Administration du 3/11/2010 :

- Présents au moment du vote : 13
- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 12

Le procès verbal est accepté à la majorité des membres présents.

2) ETAT ET RELANCES DES ADHESIONS

Daniel Chailloux fait le point sur les adhésions actuelles :

A ce jour, pour la saison 2010 2011 :

- Les 329 adhérents à jour de cotisation recevront la Lettre de décembre. 40 nouveaux sont inscrits depuis le 1^{er} février 2010.
- 97 adhérents non à jour seront relancés par écrit par Daniel Chailloux avec date limite fixée au 31 décembre 2010. A la même époque l'an dernier, nous étions nettement moins nombreux.

3) ASSURANCE MACIF

Daniel Chailloux remet à Pierre Hazard le dossier de l'assurance pour le stockage des documents.

Olivier Cahen et Daniel Chailloux ont effectué récemment une visite auprès de Monsieur Barat, représentant de la MACIF, assurance du Stéréo Club Français. Les montants assurés ont été précisés et reportés sur les contrats reçus dernièrement.

Bien assurés :

Responsabilité civile du Stéréo Club Français, coût : 940,26 €/an

Location à la Bienfaisance : 200m² assurés pour 233 €/an

Matériel assuré à hauteur de 39058 €, pour le vol et dégâts des eaux et à hauteur de 78000 € pour les autres garanties.

Locaux du LOREM : 100m² assurés.

Matériel assuré à hauteur de 6250 €/an pour vol et dégâts des eaux et à hauteur de 11718 €/an pour les autres garanties

Suite à la question de Rolland Duchesne, les plaques ont une valeur difficilement estimable, donc elles ne valent rien vis-à-vis de l'assurance.

Le responsable de l'assurance apprécie la procédure de remplissage de fiches de sortie du matériel.

Agosthino Vaz-Nunes demande à Daniel Chailloux s'il veut bien vérifier auprès de la MACIF comment l'assurance des nouveaux

projecteurs est prévue en cas de stockage temporaire au LOREM. Daniel Chailloux fera le nécessaire.

4) PLAQUETTE ET PRESENTATION STÉRÉO CLUB FRANÇAIS

Daniel Chailloux annonce qu'il a obtenu des tarifs pour un triptyque auprès de la société FIRST Copy de Corbeil-Essonnes, qu'il sollicite pour les impressions du Club. Il fournit la documentation à Pierre Hazard.

Antoine Jacquemoud pense qu'en plus du triptyque, un document plus simple est nécessaire pour le distribuer dans les salons. Après échange des avis, un groupe se forme (Olivier Cahen, Daniel Chailloux, Antoine Jacquemoud, Pierre Meindre et Rolland Duchesne) pour réfléchir sur le contenu de ces documents et sur la mise en page.

5) DEFINITION DES TACHES ET CONSTITUTION DES EQUIPES

A l'aide du document établi par Olivier Cahen, Antoine Jacquemoud liste et explique les missions des postes suivants :

Président :

- Représente officiellement le Stéréo Club Français vis-à-vis de tous les interlocuteurs extérieurs
- Signe au nom du Club les documents engageant celui-ci.
- Arbitre les contradictions entre membres du Conseil, ou les soumet au vote
- Convoque les réunions de Bureau, de Conseil et les assemblées générales

Vice-président :

- Remplace le président en cas d'indisponibilité de celui-ci
- S'occupe de diverses affaires par délégation du président

Trésorier :

- Reçoit, encaisse et enregistre les cotisations
- Communique les adhésions reçues à la « liste des adhérents » : bureau, rédacteur, responsables du kit, du site internet, des fournitures
- Etablit et envoie les factures
- Paie les dépenses conformes au budget ou approuvées hors budget
- Est le correspondant auprès du Trésor Public
- Etablit les regroupements dans ces comptes, pour publication
- Vérifie les notes de frais et conserve les justificatifs

- Etablit les reçus fiscaux de dons et notes de frais non remboursées
- Gère les relations avec les banques
- Consulte le Bureau pour tout dépense imprévue
- Tient les comptes selon le plan comptable
- Gère la TVA et demande la récupération quand il y a lieu
- Vérifie la cohérence des comptes
- Vérifie la conformité des dépenses avec le budget
- Relance les retardataires pour la cotisation

Secrétaire :

- Tient à jour le fichier des adhérents, avec toutes les données nécessaires obtenues : noms, adresses postales et courriels, téléphones, autres données personnelles (ancienneté, âge, préférences...)
- Communique ces fichiers (complets ou extraits) sur demande justifiée
- Conserve les documents officiels, correspondances, comptes-rendus du CA et de l'Assemblée Générale
- Communique à l'administration les documents demandés par celle-ci
- Rédige les comptes-rendus de réunions de conseil et d'assemblée générale

Rédacteur en Chef de la lettre mensuelle :

- Dirige l'équipe de rédaction
- Collecte les informations, textes, images
- Décide du contenu de chaque numéro
- Fait ou fait faire la mise en page
- Organise la relecture à tous les stades d'avancement (textes et images, projets en pdf)

Relation avec imprimeur :

Pierre Parreaux propose la réalisation de trois bulletins papier annuels envoyés à chaque adhérent.

Il a adressé au Conseil d'Administration un projet très intéressant, frais d'envoi compris. Sur la base de 48 pages, imprimées par l'imprimeur allemand du bulletin de l'ISU, ce projet comprendrait le meilleur de la Lettre et regrouperait les meilleures photos publiées. Les sélections de Pierre Parreaux seraient soumises à l'approbation du Conseil d'Administration et les traductions supervisées par René Le Menn.

Cout estimé pour 500 exemplaires (à confirmer ultérieurement) : 750 € de graphiste (Didier Guiserix) + 750 € environ d'impression / envoi

6) FICHIER DU CLUB

Pierre Parreaux dit qu'il y a toujours eu plusieurs versions de fichiers qui se chevauchaient plus ou moins. Il y a nécessité

de faire évoluer le fichier en y mettant des rubriques complémentaires.

Antoine Jacquemoud donne la parole à Pascal Morin qui propose sa participation pour le remaniement du fichier du Club.

Il y a échange d'idées et de besoins, de limites et des respects des infos individuelles, de la loi informatique et liberté, des méthodes à utiliser pour les mises à jour. Daniel Delage insiste sur la nécessité de disposer assez rapidement d'un annuaire à jour, ne serait-ce que pour le joindre au dossier qu'il envoie aux nouveaux adhérents.

Pascal Morin souligne qu'il n'existe pas encore de carte de club et qu'elle serait très utile.

Daniel Chailloux, en qualité de trésorier, ajoute qu'elle servirait d'attestation annuelle.

Antoine Jacquemoud propose de créer une commission *Création d'un nouvel annuaire 2011 et d'une carte de Club*, coordonnée par Pascal Morin, comprenant Pierre Parreaux, Pierre Meindre, Pierre Hazard, Olivier Cahen et Daniel Delage pour créer ce nouvel annuaire et rechercher la meilleure façon de le concevoir et le maintenir à jour.

7) AVANCEMENT DU PATRIMOINE

Gérard Cardon rappelle l'historique de l'activité. Le but est de sauvegarder le matériel que le club a pu collecter, de le recenser et identifier le matériel propriété du club, gardé par le club ou gardé par diverses personnes par manque de place au club. Rolland Duchesne et Gérard Cardon ont beaucoup travaillé dans ce domaine mais depuis 2005 cette activité sommeille et il est dommage que l'on ne puisse pas recenser précisément les différents appareils et leurs endroits de stockage.

Il y a deux problèmes pour rassembler le matériel : celui de la gestion des vues et celui de la gestion du matériel et des legs. Des contacts avaient été pris avec la mairie de Bry sur Marne (Musée Adrien Mentienne) pour stocker le matériel dans des zones protégées, avec autorisation de le présenter lors d'expositions. Le projet n'a pas avancé depuis 4 ans. Que faut-il faire maintenant ?

Pierre Parreaux rappelle la proposition du musée de Chalon sur Saône de stocker certains matériels de valeur avec possibilité d'emprunter les pièces. Le Conseil d'Administration est conscient qu'il faut réactiver cette activité, qu'il faut motiver les détenteurs à recenser ce matériel. Les contacts avec la Musée de Brie seront repris pour fixer un rendez-vous et voir sur place la faisabilité de stockage et de quel matériel.

Antoine Jacquemoud, Gérard Cardon et Daniel Chailloux prévoient une visite pour statuer et établir un rapport technique.

8) POINT SUR LA MAÎTRISE DES NOUVEAUX MATERIELS

Le Président fait remarquer que ce point a été largement traité dans la première partie de la réunion et que nous pouvons passer au point suivant.

9) INFORMATIONS SUR LES PROJETS DU LOREM

Agostinho Vaz-Nunes, membre du CA et notre correspondant au LOREM, expose les points suivants :

L'hôpital Broussais va être abattu et remplacé par un centre culturel ouvert sur l'extérieur. Un projet de réutiliser l'énorme bâtiment de la chaufferie en centre artistique et audiovisuel est à l'étude. Il serait agencé et disposerait d'une salle de projection, d'une salle de danse, de théâtre, d'une mezzanine et de box réservés aux activités artistiques. Le LOREM est partie prenante et demandera d'y installer un matériel permettant la projection 3D.

En attendant, le LOREM va développer une activité infographie, avec un module 3D et images de synthèse. Le local actuel sera réaménagé pour accueillir les activités stéréo. Une Caméra 3D Panasonic va être achetée avec possibilité de prêt à des personnes sérieuses et identifiées. Un parc d'une dizaine d'ordinateurs puissants sera installé prochainement dans la salle.

Le Conseil d'administration du LOREM est toujours décidé et continuera à accueillir le Stéréo Club Français.

Agostinho Vaz-Nunes détaille quelques projets artistiques.

Il demande que le Stéréo Club Français participe et intervienne dans le cadre de l'animation d'une porte ouverte en mars ou avril 2011. Ceci donnerait une assise parisienne au Stéréo Club Français. Les membres du Conseil d'Administration acceptent volontiers et confirment que les gens du LOREM sont les bienvenus aux séances techniques organisées et dispensées par le SCF.

11) RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DU SCF A LA FEDERATION PHOTOGRAPHIQUE DE FRANCE

Daniel Chailloux confirme l'adhésion du club pour 2010-2011. Il indique qu'il est possible à tout adhérent FPF inscrit par l'intermédiaire du Stéréo Club Français d'obtenir des logiciels officiels à des tarifs réduits très proches du tarif étudiant. L'information sera développée dans une prochaine réunion de Conseil d'Administration.

12) DIVERS

Daniel Chailloux demande l'autorisation de représenter le Stéréo Club Français au festival 3D Stéréo Media à Liège en Belgique du 8 au 10 décembre 2010. Ce salon est dédié à la vidéo 3D, ce qui le contraint à demander au SCF de prendre en charge ses frais de déplacement en voiture, avec tout le matériel à exposer. L'autorisation lui accordée à l'unanimité.

Daniel Chailloux annonce que le nouvel écran est prêt et qu'il sera bientôt disponible.

Il annonce également que les prestations de projection en Camargue ont été très appréciées.

Ces prestations vont rapporter près de 8000 € au Stéréo Club Français.

Compte tenu de l'heure très avancée, Antoine Jacquemoud propose d'arrêter la réunion sur ce point et de reporter les autres à l'ordre du jour à la prochaine réunion prévue le mercredi 5 janvier 2011 à 19h30 au Lorem.

Le Président lève la séance à 23h20.

--

Le secrétaire,
Pierre HAZARD